



L'Écaille

Société des pêcheurs
amateurs du Haut-Lac de
Neuchâtel,

Yverdon et environs

PV de l'assemblée de printemps 2019

Vendredi 15 mars 2019

Heure 20h00 à la cabane

Ordre du jour :

Présentation et rappel de quelques règles de navigation et de pêche par Messieurs Porchet garde pêche et Joseph, Brigade du lac

1. Ouverture de l'assemblée à 20h20 . Liste des présences.
64 membres avec droit de vote, 7 excusés, 21 présents et 36 membres qui ne sont malheureusement ni présent ni excusés
Arnold nous dit que l'assemblée n'as pas été convoqué selon les statuts. Il a raison mais, la convocation est dans le traineau et tous les membres ont reçu la carte avec les dates de manifestations, de plus, comme nous n'avons pas de secrétaire l'assemblée est informée qu'il risque d'y avoir des manquements au niveau des informations.
2. Adoption de PV de la dernière assemblée
Accepté à l'unanimité.
3. Admission provisoire en attendant sa présence à l'assemblée d'automne de Monsieur Michaël Wyss et à nouveau M André Rolly-
Démission M Jean-Jacques Büller
Décès M Pierre Capt, 1 minute de silence-
Anniversaire de fidélité pour 10 ans Yves Houst et Jean-Daniel Steiner-25 ans, Louis Baggiolini-30 ans Michel Sahli-45 ans Marie-Claude Pittet et 60 ans Marcel Harnisch
4. Rapport du président
Chers membres et amis,
Voici quelques lignes pour vous dire MERCI. Tout d'abord pour votre assiduité à chacune de nos FEL, loto et quand la société a besoin de vous. Ça fait vraiment plaisir à voir. Le comité et l'écaille peut compter sur vous. Merci.

Un merci particulier aux membres du comité sans qui toutes nos activités n'auraient tout simplement pas lieu... MERCI à Notre dévoué ami Tintin et son épouse Geneviève qui sont l'âme et les gardiens de notre cabane. Un grand merci à vous tous qui aidez à chacune de nos rencontres et soupers.

En regardant en arrière, l'année 2018 fut assez moyenne pour la pêche. Un printemps pour le moins maussade pour ne pas dire pourri. Très peu de truites dans les épuisettes et cette météo difficile à compromis de nombreuse envie d'aller à la pêche ! Malgré tout, chacune de nos rencontres ont pu avoir lieu dans les deux catégories traine et cane. Même si tous les traineurs sont rentés bredouille lors de chacune des rencontres de printemps. La pêche des brochets pour notre fameuse salade de la FEL fut longtemps incertaine. Encore une fois merci à tous ceux qui donnent du poisson et spécialement Kevin !!!

Ensuite l'été et l'automne furent spécialement sec. Pas d'eau dans nos rivières, ce qui a été parfois dramatique pour les truites entre autres. Les perches, elles, ont été souvent nombreuses et ont fait le bonheur des tables dans nos familles. Les brochets, comme les années précédentes, étaient cet automne nombreux mais tous calibrés et petits.

Cette année 2019 commence tout aussi mal que l'année dernière. Très peu de truites et une météo exécrable qui immobilise les bateaux à quai. J'espère pour vous tous que ça s'améliore et que le temps permette à vous tous de passer de bons moments sur l'eau et avec si possible de jolies prises.

Mais qui dit jolies prises dit poissons de belle taille, gros, nombreux. Ça ne veut pas dire facile à prendre et c'est ce qui fait aussi le plaisir de la pêche que l'irrégularité et la difficulté de capturer du poisson. Pour en prendre, encore faut-il qu'il y en ait du poisson !! Et là force est de constater que de nombreuses espèces se raréfient. La faute à de multiples facteurs pas toujours compris. C'est bien là toute la difficulté et la complexité de la chose. Il ne suffit pas d'aleviner par millier pour constituer un stock. Le réchauffement planétaire et de nos eaux, les polluants, micropolluants, éclusées, transformation et détournement de ruisseaux et rivières, écluses, barrages, usines hydroélectriques et leurs turbines, pompes agricoles, surpêche, oiseaux piscivores ne sont que les plus connus des dangers du monde aquatique. Mais si malgré tous ces problèmes on se met tous autour d'une table et on essaye de comprendre, on discute et on agit, je garde espoir. Il est encore temps de conserver des milieux aquatiques en assez bon état pour pouvoir continuer à pratiquer notre activité favorite. Commençons par manger plutôt du poisson frais, il est bien meilleur qu'après des mois de congélateur. Prélevons seulement ce que nous consommons. Préservons la ressource halieutique pour nos enfants. Nous sommes bien appréciés de la population, seul le viandard est montré du doigt.

C'est donc en tant que votre président que je vous dis : restons soudés. Ensemble nous sommes plus forts. Ensemble, notre société, les sociétés amies que ce soit les sociétés de pêche de notre lac de Neuchâtel comme des autres lacs, des rivières et

sociétés faitières que sont la FSPALN ou la FSP. N'oublions pas de collaborer avec nos amis les pêcheurs professionnels, les amoureux de la nature, de la biodiversité, les citoyens et nos autorités sans lesquels rien ne sera possible.

Je vous souhaite une très belle saison 2019

5. Rapport du caissier

L'année 2018 a été marquée par un très bon résultat pour le loto et une bonne année pour la Fête – Eau - Lac.

Encore merci à ceux qui ont travaillé lors de ces manifestations.

vu les bons résultats de 2018 nous avons créé deux fonds :

- Le premier pour les 70 ans de la société en 2021
- et un second pour ses 75 ans.
- Les deux fonds ont été dotés de Frs. 3'000.- afin de fêter dignement ces anniversaires.
- Les comptes de 2018 se soldent par un bénéfice net de : Frs. 1'848.75
- Pour 2019, nous ne savons pas encore si notre loto se fera cette année ou au début 2020.
- Les dotations et amortissements seront donc établis en fonction des résultats.
- Les comptes de la société étant sains, je propose de laisser les cotisations à CHF 50. — par personne.
- Je remercie les membres soutien pour leur aide et le comité pour son travail.
- Jérôme Blanco ayant terminé son mandat Damien Hippenmeyer sera le chef vérificateur pour les comptes 2019, assisté par Pierre-Etienne Bornand. Nous devons élire un remplaçant qui officiera en 2020 et 2021

6. Rapport des vérificateurs - élection des vérificateurs

Rapport de l'organe de contrôle aux comptes

A l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2019 de la Société des Pêcheurs amateurs de L'ECAILLE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

En notre qualité de vérificateurs aux comptes et en exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés se sont réunis le 24 février à l'Ecaille, pour procéder avec le caissier, à l'examen des comptes annuels de la société pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2018.

Un contrôle minutieux sous forme de pointage nous a permis de constater :

- Que les pièces comptables (243 écritures) recettes, dépenses sont conformes au livres.
- Que les soldes au bilan, caisse, banque, ccp, sont exactes.
- Que du fait du bon résultat du loto et de la Fête – Eau - Lac, il a été procédé à un amortissement de 3'000 Frs sur la cabane.
- Le fonds de rénovation, dispose de plus de 14'000 Frs. Il est laissé tel quel.
- Pour les 70 ans du club un fond a été créé doter de Frs. 3'000.-
- Pour les 75 ans du club un fond a été créé doter de Frs. 3'000.-
- Que le bénéfice de l'exercice se monte à 1'848.75 Frs.

Nous concluons en remerciant le caissier, Monsieur Charles Kull ainsi que tout le Comité pour la bonne gestion de nos finances et leur dévouement à notre société. Sur la base de nos vérifications, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils vous ont été présenté et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Yverdon-les-Bains, le 15 mars 2019

Les vérificateurs aux comptes
Jérôme Blanco et Damien Hippenmeyer

Stéphane Guex se propose comme remplaçant vérificateur, il est élu par applaudissements.

7. Election du comité les 4 personnes au comité se représente, manque au minimum 1 personne (secrétariat) idéalement 3
Toujours personne pour le poste vacant, nous avons également besoin de volontaire pour le site internet, les articles du traîneur et les annonces du traîneur.

Le comité est réélu en bloc sous les applaudissements.

8. Election du président

Pascal se représente et est réélu sous les applaudissements

9. Rencontre sportives et manifestations 2019 Pour rappel, les dates à venir : 23 mars rencontre de l'amitié avec la SNPT, 6 avril, 1ère rencontre de printemps/vendredi 10 mai, assemblée FSPALN à Auvernier/samedi 11 mai 2ème rencontre de printemps/ 1er juin, pêche pour la FEL/samedi 15 juin concours FSPALN et dimanche 16 juin fête de 25 ans de la FSPALN à Auvernier/vendredi 21 juin préparation FEL et samedi 22 et dimanche 23 FEL/13 et 14 juillet tour du lac/1er août à l'écaille/10 août rencontre perche/7 septembre 1ère rencontre d'automne/ 21 septembre pêche électrique de recensement avec le service neuchâtelois de la faune/28 septembre rencontre amitié

avec la Filoche à Villeneuve/5 octobre 2ème rencontre d'automne/ 9 octobre vide bateaux/vendredi 15 novembre, assemblée d'automne/14 décembre, Noël de l'écaille/sous réserve, loto de l'écaille le jeudi 26 décembre

10. Fête-Eau-Lac, Fernand nous informe qu'il ne sera pas là.
Georges et M.Pawicki se mettent ensemble pour faire la soupe.
Pour la salade de brochet nous avons besoin de 200 kg de poissons, on compte sur tout les membres pour remplir le congélateur.
11. Groupe de travail « règlement » Il s'est réuni le 15 février et vous proposeront leurs réflexions début 2020 pour un vote lors de notre prochaine assemblée générale
Quelques corrections de doublons ou de compréhension de texte, sinon une proposition de donner 300 points pour la capture d'un sandre. Maintien de la mesure fort appréciées de séparer les prises dans des glacières personnelles, ce qui fonctionne bien et valorise la confiance réciproque.
12. Journée avec le service neuchâtelois de la faune Journée de recensement en basse Areuse qui aura lieu le 21 septembre.
Personnes préinscrites pour le 21 septembre : 7 membres, Damien, Stéphane, Fernand, Patrick, Kevin, Pascal, Nadège.
Personnes préinscrite pour le 28 septembre : 9 membres, Stéphane, Laurent, Patrick, Kevin, Jean-Maurice, Jean-Claude, Jean-Luc, Fernand, Pascal
13. Correspondance plus de permis donné par le service de la faune/Fédération
14. Consultative, rien à part une assemblée extraordinaire « cormorans » en novembre dernier. Pour rappel, les délégués pour le canton de Vaud sont Pascal, Patrick Hippenmeyer et remplaçant Kevin Amann
15. Divers et propositions individuelles
Rien reçu dans les délais.
16. Radiers et problème électrique. Qui est responsable en cas d'accident ? A-t'on autorité pour faire couper le courant à un locataire de radier qui refuse un contrôle ou une mise aux normes ? Une demande à été faite à un juriste afin de clarifier la situation, L'Ecaille ne veut pas être tenue responsable en cas d'accident.

Yverdon-les-Bains, le 25 avril 2019

Pour le PV, Charles Kull